



**ANSD**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE

# SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2010

**DECEMBRE 2011**

**Directeur Général, Directeur de publication****Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines	Dame DIA
Agent Comptable Particulier (ACP)	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Bineta Mbow GUISSÉ

**COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION**

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,  
Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE

**COMITE DE REDACTION**

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Madon AWISSI & Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Samba NDIAYE
4. EMPLOI	Macoumba DIOUF & Marième FALL
5. SANTE	Nalar K. Serge MANEL & Abdou GUEYE
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Samba NDIAYE
9. AGRICULTURE	Moussa THIAM & Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Madiaw DIBO
12. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
13. TRANSPORT	Ousmane DIOP
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Mody DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
19. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE
20. PRIX	Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers**

**ISSN 0850-1491**

## Introduction

Le secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) regroupe les activités de construction et celles relatives aux matériaux de construction, notamment la fabrication de verre et poterie avec principalement le ciment.

L'offre de construction est fournie par des unités appartenant aux secteurs formel et informel. Une dizaine d'entreprises du secteur formel disposent de l'envergure nécessaire (capacité à préfinancer les opérations, capacité à se projeter rapidement sur le terrain, engins pour les grands travaux, etc.) pour répondre aux appels d'offre sur des marchés publics. Elles réalisent l'essentiel des travaux routiers, d'infrastructures, et une partie de la construction résidentielle. Les entreprises informelles sont surtout actives dans la construction résidentielle et dans la sous-traitance (électricité, plomberie, menuiserie, étanchéité, etc.).

La demande de construction comporte un volet résidentiel et un autre non résidentiel. La construction résidentielle désigne la construction de bâtiments à usage d'habitation et provient des ménages (individuellement ou collectivement à travers des coopératives d'habitat), des promoteurs immobiliers et de l'Etat. La construction non résidentielle regroupe les travaux routiers, les infrastructures, les ouvrages d'art et provient principalement de l'Etat.

L'objectif de ce chapitre est d'appréhender le comportement des BTP. Il est subdivisé en deux sections. La première traite des indicateurs sur les intrants (ciments et autres), et des performances du secteur dans les comptes nationaux. La seconde est consacrée aux réalisations, projets et programmes en cours dans le secteur.

## XV.1. LES INDICATEURS DES BTP

### XV.1.1. LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

La production de ciment, principal intrant de l'activité de construction, est en nette hausse en 2010 (graphique 15.1). Elle s'est établie à 4,1 millions de tonnes en 2010 contre 3,3 millions pour l'exercice précédent, soit une progression de 23%. Elle vient en réponse à une forte augmentation des exportations, qui ont atteint 1,7 million de tonnes après 1,1 million de tonnes en 2009, soit une hausse de 58,5%, et à une progression de 5,8% de la demande locale ressortie à 2,4 millions de tonnes en 2010.

Tableau 15.1 : Production et ventes de ciment (milliers de tonnes)

	2006	2007	2008	2009	2010
Production	2933,8	3040,6	3084,7	3311,6	4076,8
Ventes locales	2131,3	2261,9	2254,8	2263,1	2395,3
Ventes à l'export	811,6	769,1	825,8	1052,8	1669,2

Source : ANSD

Le ciment représente plus de 90% de la création de la valeur ajoutée de la branche « *verre, poterie et matériaux de construction* ». Celle-ci en 2010, a vu sa production s'établir à 198,2<sup>56</sup> milliards FCFA en termes réels, soit une hausse de 21,7%. Elle a dégagé une valeur ajoutée de 64 milliards FCFA en 2010, en augmentation de 20,8% par rapport à l'année précédente.

### XV.1.2. LA CONSTRUCTION

Après un taux d'accroissement annuel moyen de 10,6% sur la période 2002-2007, la production en volume de la branche « *construction* » s'est accrue après deux années consécutives de repli, ressortant à 813,9 milliards en 2010 contre respectivement 816,2 milliards en 2008 et 774,6 milliards en 2009. Sa valeur ajoutée réelle s'est établie à 209,0 milliards, soit une progression de 4,3% par rapport au niveau de 2009.

En 2010, la construction représentait 4,3% du PIB réel et 22,3% de la valeur ajoutée en volume du secteur secondaire contre respectivement 4,3% et 22,6% l'année précédente.

<sup>56</sup> ANSD. Comptes nationaux provisoires de 2010 ; nos calculs

**Tableau 15.2 : Evolution de la valeur ajoutée des activités de construction (milliards de FCFA)**

	2006	2007	2008	2009	2010
VA construction	193	211	210	200	209
Va secondaire	827	886	876	888	939
PIB	4205	4413	4 572	4 672	4 889

*Source : ANSD*

La reprise constatée dans le secteur de la construction s'explique essentiellement par l'apurement d'une bonne partie des arriérés dus par l'Etat aux entreprises évoluant dans la construction<sup>57</sup>; la poursuite des grands chantiers présidentiels comme l'autoroute à péage et l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) et le dynamisme des promoteurs immobiliers. Les transferts de fonds des travailleurs immigrés dont une partie est destinée à la construction de logement ont, quant à eux, stagné en 2010 (+0,5%)<sup>58</sup>.

## **XV.2. REALISATIONS, PROJETS ET PROGRAMMES DANS LE SECTEUR DES BTP**

Les réalisations évoquées dans ce chapitre concernent la construction de logements pour l'habitat social et les travaux de génie civil. Les programmes portent sur l'habitat social, les projets de construction de l'Autoroute à péage et de l'Aéroport International Blaise Diagne.

### **XV.2.1. CONSTRUCTION RESIDENTIELLE**

L'offre de construction de logements est le fait des entreprises publiques, des promoteurs privés ou des coopératives d'habitat.

La Société Nationale d'Habitat à Loyer Modéré (SNHLM) et la Société Immobilière du Cap-Vert (SICAP) sont des acteurs majeurs de ce segment de la construction. Au titre de l'année 2010, les travaux de viabilisation de parcelles et de construction de logements à usage d'habitation ou de bureaux se sont poursuivis.

La SICAP a réalisé des travaux de viabilisation portant sur 3677 parcelles à usage d'habitation dont 3393 à Keur Massar, 112 à Mbao Villeneuve et 172 à Keur Gorgui (Dakar). En outre, les travaux relatifs à la construction de logements se sont poursuivis dans la région de Dakar. Ils concernent :

<sup>57</sup> Cf. Rapport économique et financier annexé au projet de loi de finances 2011, présenté à l'Assemblée Nationale par M. Abdoulaye DIOP, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances

<sup>58</sup> BCEAO. Balance des Paiements (BDP) provisoire de 2010 ; nos calculs

- 301 logements dont 231 appartements et 70 villas à Keur Gorgui (Dakar) ;
- 400 logements dont 300 économiques et 50 duplex à Mbao Villeneuve ;
- 191 logements économiques à Keur Massar.

Concernant la SN HLM, les travaux ont trait à l'assainissement de 1249 parcelles à usage d'habitation dont 962 à Tambacounda, 94 à Fatick, 80 à Dagana (Saint-Louis), 74 à Nioro du Rip (Kaolack).

## **XV.2.2. CONSTRUCTION NON RESIDENTIELLE**

La construction non résidentielle regroupe les infrastructures routières (routes, chaussées, etc.), les infrastructures aéroportuaires, portuaires et ferroviaires, les ouvrages d'art (ponts, statues, etc.), les bâtiments et édifices à accès public (hôtels, centres commerciaux, bureaux, lycées, hôpitaux, etc.) et les autres constructions non résidentielles (constructions industrielles, etc.). S'agissant des infrastructures routières et aéroportuaires, les projets phares sont la construction de l'Autoroute à péage Dakar-Diamniadio et de l'Aéroport International Blaise DIAGNE de Diass. Des ouvrages d'art tels que le Monument de la Renaissance Africaine et plusieurs bâtiments et édifices à accès public tels que le Grand Théâtre national, le Centre commercial Sea Plaza ou l'hôtel ONOMO ont été finalisés en 2010.

### ***XV.2.2.1. infrastructures routières***

L'exécution de la politique générale en matière d'infrastructures routières est du ressort de l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE) qui est chargée de la mise en œuvre de tous les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien de routes, de ponts et autres ouvrages d'art ainsi que de la gestion du réseau routier classé.

Au titre des travaux routiers en 2010, près de 750 km de routes ont été concernées dont 53 km nouvellement construites. L'entretien périodique et la réhabilitation avec respectivement 385 km et 310 km, ont absorbé l'essentiel des ressources. La construction de nouvelles routes concerne surtout Ziguinchor où près de 10 tronçons d'une longueur moyenne de 2,4 km ainsi que la route Tendième - Thionck Essyl longue de 24 km ont été réalisées.

**Tableau 15.3 : Réalisation de travaux routiers par type et par région en 2010 (en km)**

Région	Construction	Entretien périodique	Réhabilitation	Total
KAOLACK/TAMBA			291	291
LOUGA		153		153
LOUGA/SAINT-LOUIS		105		105
MATAM	5			5
SAINT-LOUIS		47	2	49
THIES		81	17	98
ZIGUINCHOR	48			48
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>386</b>	<b>311</b>	<b>750</b>

Source : AGEROUTE, nos calculs

Le projet d'Autoroute à péage Dakar – Diamniadio constitue l'un des projets hautement structurant initié par l'Etat du Sénégal dans le cadre de la poursuite de sa politique de mise à niveau des infrastructures de transport et d'amélioration de la mobilité urbaine. Ce chantier, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la société APIX. SA, comporte deux phases : Malick Sy-Pikine, 12 km et Pikine-Diamniadio, 22 km.

**Figure 15.1 Aperçu du tracé de l'autoroute à péage**



Les travaux de cette infrastructure routière de deux fois trois voies, d'une longueur totale de 34 km – dotée de viaducs, ponts et échangeurs –, sont bien avancés. Le premier tronçon (Malick Sy-Pikine, long de 12 km) est ouvert à la circulation depuis août 2009. Celui restant (Pikine-Diamniadio, 22 km) sera achevé en deux phases (Diamniadio-Keur Massar puis Keur Massar-Pikine) d'ici 2013. Pour l'année 2010, le montant des travaux s'élève à 9,41 milliards FCFA. Il convient d'ajouter que les travaux relatifs au lot 3 Pikine – Diamniadio ont également démarré depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009 avec le déboisement / décapage de l'axe Keur Massar – Diamniadio et des terrassements.

Le coût global est estimé à 380,2 milliards de FCFA dont 247 milliards pour la seconde phase Pikine-Diamniadio. Le financement est réparti entre d'une part, l'État sénégalais et ses partenaires dont la Banque mondiale, l'Agence Française de Développement, et la Banque Africaine de développement (319,2 milliards de FCFA) et, d'autre part, le groupe EIFFAGE pour le reliquat.

D'autres grands projets routiers comme les travaux de prolongement de l'autoroute dans le sens Dakar – Thiès et Dakar-Mbour et la jonction avec l'Aéroport International Blaise Diagne sont également en cours de finalisation. L'Etat devrait les financer grâce à des emprunts non concessionnels comme le lui permettent les accords conclus dans le cadre du programme de l'Instrument de Soutien à la Politique Economique (ISPE).

L'élargissement et l'aménagement de la route de Ouakam à Dakar, sur une longueur de 6,440 km, a effectivement démarré au cours de l'année 2010. Les travaux à réaliser comprennent l'élargissement de la route de Ouakam en 2x2 voies avec terre plein central du Carrefour de l'Hôpital Abass Ndao au Carrefour de Ouakam (5,340 km) et la construction en 1x2 voies de cette même route du Carrefour du restaurant «Le régal» au Pont sous la Statue de la Renaissance Africaine. Il s'y ajoute la réalisation de 2 trémies et de 2 ponts au niveau du canal IV, de 4 passages souterrains et les travaux d'assainissement, d'aménagement des carrefours giratoires avec leurs voies d'accès, de signalisation, d'éclairage public et d'aménagement paysager.

#### ***XV.2.2.2. Infrastructures aéroportuaires, portuaires et ferroviaires***

La construction d'un nouvel aéroport à Diass, à 45 km à l'est de Dakar, est l'un des grands défis du Chef de l'Etat. Avec son architecture futuriste, l'Aéroport International Blaise-Diagne (AIBD), a une emprise de 2600 ha, soit plus de trois (3) fois celle de l'Aéroport International Léopold-Sédar-Senghor (AILSS) qui est de 800 ha.

Le financement est officiellement bouclé. Cependant, la livraison de l'aéroport prévue pour la fin de 2011 sera certainement décalée, malgré l'avancement régulier des travaux avec la sortie de la tour de contrôle et celle de l'aérogare, et ceux de préparation des voies de circulation et pistes d'atterrissage et décollage. Au niveau de l'aérogare, tous les poteaux ainsi que les fondations sont achevés. Le dallage du premier niveau est effectué. Tous les poteaux et fondations des autres bâtiments lancés sont également achevés.



Le projet aéroportuaire est financé par une taxe sur les billets d'avion. Au 31 décembre 2010, 103,5 milliards ont été collectés. Le compte ouvert à cet effet présentait un solde créditeur de 8,6 milliards. Les ressources de ce compte servent au remboursement des prêts consentis dans le cadre de la construction de l'aéroport.

### ***XV.2.2.3. Ouvrages d'art***

Le Monument de la Renaissance Africaine est une imposante structure haute de 52 mètres en bronze et cuivre construite sur l'une des deux collines qui surplombent Dakar, les Mamelles. L'ouvrage, dont les travaux ont débuté en 2002, a coûté entre 9 et 15 milliards de francs CFA. Il fait partie des grands projets du Chef de l'Etat. Il a été officiellement inauguré le 3 avril 2010 lors des cérémonies du cinquantenaire de l'indépendance du Sénégal.

### ***XV.2.2.4. Bâtiments et Edifices à accès public***

#### **a) Le Grand Théâtre national**

Bâti sur une superficie d'environ trois hectares, le Grand Théâtre national a une capacité de 1 800 places. Il est haut de six étages, long de 110 mètres, large de 70 mètres et compte 206 pièces pour les artistes devant s'y produire. Sa conception a mobilisé plus de 400 ouvriers sénégalais et chinois qui ont travaillé pendant plus de 27 mois.

#### **b) L'hôtel ONOMO**

Situé sur la route de l'Aéroport International Léopold Sédar Senghor de Dakar, un nouvel hôtel trois étoiles a été inauguré le 5 novembre 2010. Cet établissement comprend 108 chambres. Sa construction a nécessité un investissement d'environ 3 milliards FCFA financé par des capitaux européens et africains.

#### **c) Le centre commercial Sea Plaza**

Le centre commercial Sea Plaza a, lui, ouvert ses portes au public en juillet 2010. Situé sur la corniche, à côté de la place du Souvenir, le complexe de 14000 m<sup>2</sup> qui donne sur l'océan atlantique comporte deux parkings (l'un souterrain, l'autre à l'extérieur, soit 236 places), 84 boutiques réparties sur deux niveaux, douze pistes de Bowling, sept restaurants, 3 salles de cinéma, une salle de billard, un supermarché, et un spa. Le chantier n'est pas achevé. Des travaux de renforcement de la côte se poursuivent. Ils rehausseront un peu plus le coût global de l'investissement estimé à 15 milliards FCFA.

## CONCLUSION

L'analyse de la situation des BTP indique une reprise de l'activité en 2010. La production de ciment poursuit sa progression tirée par une demande extérieure de plus en plus forte. La production en volume de la branche « construction » est ressortie en hausse de 5,1% en 2010. Cette situation est, en grande partie, favorisée par le règlement d'une bonne partie des engagements de l'Etat vis-à-vis des entreprises des bâtiments et travaux publics et le dynamisme des promoteurs immobiliers, en attendant les effets de l'amélioration de la conjoncture internationale avec le retour des transferts de l'extérieur, notamment ceux destinés à la construction de logement.

En outre, d'importants chantiers en cours d'exécution ou de finalisation indiquent de bonnes perspectives pour le secteur. Il s'agit entre autres d'infrastructures routières comme l'autoroute à péage, y compris ses projets d'extension, et l'élargissement de la route de Ouakam à Dakar ainsi que d'autres travaux de rénovation et d'entretien des routes ; d'infrastructures aéroportuaires avec l'Aéroport International Blaise Diagne et d'autres infrastructures notamment résidentielles (cités Keur Gorgui à Dakar) et industrielles avec la cimenterie du géant DANGOTE dans les abords de Pout.